République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Mende
CHAULHAC - Commune

Séance du mercredi 09 avril 2025

Délibération N° DE_017_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
7	7	7
Date de la convocation : 03/04/2025		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le neuf avril deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (MAIRIE - Salle du conseil), sous la présidence de Gérard ROUSSET.

Présents : Gérard ROUSSET, Daniel ROUSSET, Laurent ARCHER, Christine ARCHER, Didier BRUNEL, Alain POURCHER, Thierry COMBES
Représentés :
Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Daniel ROUSSET est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Demande de subvention au titre des amendes police pour 2025

Vu l'article R 2334-11 du Code Général des Collectivités Terrioriales;

Considérant le besoin de de renforcement de la sécurisation à la sortie du village de Nozerolles, avec notamment l'installation d'une glissière de sécurité,

Le Conseil Départemental assure pour le compte du Préfet, la répartition par commune du produit des amendes de police. Cette aide participe à la réalisation des projets d'aménagements de sécurité. Le département souhaite mettre en avant certaines opérations de sécurité et a défini des priorités en fonction de la nature des travaux envisagés.

Il est rappelé qu'il a été évoqué en 2024 lors d'un conseil municipal la mise en place d'une glissère de sécuité dans le village de Nozerolles.

Le coût de la glissière de sécurité et de son installation à Nozerolles est estimé à 5 000.00 euros HT soit 6 000.00 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

VALIDE la proposition de projet de pose d'une glissère de sécurité

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025

048-214800468-DE_017_2025-DE
A G E D I

VALIDE le dépôt de demande de subvention auprès du département au titre des amendes de police 2025

INSCRIT les prévisions au budget principal communal;

S'ENGAGE à réaliser les travaux en cas d'acceptation de la part du département pour le dossier de demande de subvention au titre des amendes de police 2025

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Gérard ROUSSET
Président de séance

Daniel ROUSSET
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025

048-214800468-DE_017_2025-DE
A G E D I

Assistance technique

Lozère Ingénierie - Hôtel du Département – BP24 - 48000 MENDE 04 66 49 95 47

contact@ingenierie.lozere.fr

AMENDES DE POLICE 2025

Estimation prévisionnelle des travaux

Secteur 2

CHAULHAC

Chantier 1 : Glissières de sécurité G2M - Village de Nozerolles L = 75,00m

N° Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
100	INSTALLATION ET SIGNALISATION DE CHANTIER	Le Forfait	1,00	600,00	600,00
3350	FOURNITURE ET POSE D'UNE GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ G2M	M	30,00	130,00	3 900,00
3351	FOURNITURE ET POSE DES EXTRÉMITÉS ENTERRÉES	L'unité	2,00	250,00	500,00
		MONTANT TOTAL HT			**5 000,00 €**
		TVA 20,00 %			1 000,00 €
		MONTANT TOTAL TTC			6 000,00 €